

# Débattre de l'évolution des relations Suisse-UE, au bon moment

OPINION

Ce mercredi 23 novembre, le Conseil fédéral se penchera à nouveau sur le dossier européen, comme il l'a fait mercredi dernier. Les avancées rapportées par Mme Livia Leu, secrétaire d'Etat, lors de sa visite à Bruxelles le 11 novembre dernier semblent avoir accéléré la réflexion sur le front intérieur.

Que se passe-t-il en réalité et peut-on parler d'un adoucissement et le cas échéant, de quel type? Il est trop tôt pour l'affirmer. Cependant, l'atmosphère s'est sensiblement améliorée. Les négociateurs suisses sont déterminés à faire progresser le dossier. On peut entrevoir la fin du marasme dans lequel le Conseil fédéral a plongé les relations Suisse-Union européenne par sa décision de rompre les négociations sur l'accord institutionnel le 26 mai 2021.

Si l'immobilisme devait s'estomper, il faudra néanmoins de la patience jusqu'à ce que la Suisse adopte un mandat de négociation qui recueille un large accord au sein de la population et des partenaires sociaux. Dans l'intervalle, la prudence s'impose. Faute d'accord, le rocher des accords sectoriels s'érode lentement mais inexorablement. On en voit les effets par exemple dans la marginalisation des chercheurs suisses dans le programme Horizon Europe, lui-même fonction de la libre circulation des personnes. De son côté, la Commission demeure vigilante; elle doit tenir compte de l'avis des Etats membres dont certains ont été amèrement surpris par la rupture de la négociation.

Un document d'information destiné au Conseil fédéral, émanant du Dépar-



JEAN RUSSOTTO  
AVOCAT

AU NOM DU COMITÉ  
SUISSE-UNION EUROPÉENNE

## **Une négociation qui nécessite plus que jamais une vision positive de la relation entre les deux partenaires**

tement fédéral des affaires étrangères a été récemment révélé par les médias. Il laisse entendre que la Commission européenne serait entrée en matière sur les idées de la délégation suisse, notamment en ce qui concerne la possibilité de conclure sept accords sectoriels et sur la libre circulation des personnes, y compris sur la protection des salaires. Les points encore non résolus – et ils sont importants – seraient également évoqués dans la note, tels que le règlement des différends. Il incomberait maintenant à la Suisse de formuler

plus précisément ses positions. La même source fait état d'une rencontre entre M. Ignazio Cassis, président de la Confédération, et les présidents de l'Union syndicale suisse, de l'Union patronale suisse et de l'Union des arts et métiers le 17 novembre dernier.

La conférence organisée par le Comité Suisse-Union européenne vient à son heure. Le Comité, sans appartenance politique, propose d'en débattre le 23 novembre prochain, lors d'une soirée à l'Université de Genève, à l'invitation du Centre d'études juridiques européennes, dirigé par la professeure Christine Kaddous. L'ancien négociateur en chef de l'Union européenne Christian Leffler ouvrira la discussion, à laquelle participera notamment le conseiller aux Etats vaudois (et binational) Olivier Français. L'Accord institutionnel butant sur les questions sociales, la responsable politique du syndicat UNIA, Martine Docourt, éclairera les préoccupations en jeu avec le directeur général de la Chambre du commerce et d'industrie de Genève, Vincent Subilia. Les débats seront ordonnés par Frédéric Koller, éditorialiste du *Temps*.

Ce débat sera l'occasion de comprendre la complexité d'une négociation qui nécessite plus que jamais une vision positive de la relation entre les deux partenaires. Son résultat, pour être approuvé en Suisse, devra satisfaire des critères tant économiques que sociaux. ■

**Débat:** Et si l'UE devait oublier la Suisse? Imbroglie et embouteillage: comment en sortir? Mercredi 23 novembre 2022, 18h15, Université de Genève Unimail, salle R070